



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois

le 21 mars

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 mars 2023

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes, MATHIEU, ROLIN, LE BARRILLEC - Mrs FARRUGIA, CLAPPAZ, BOIS, Adjoint(e)s - Mmes, BRULEBOIS-VIOTTO, BENZA-RAIEVSKI, CARBONE, PARENDEL, SPALANZANI - Mrs BARONI, BAUSSAND, COQUET, ISAAC, PERIN, VINTI, MAFFET, HEILLIETTE, LEIFFLEN, DESPRÉS.

Pouvoirs : Mmes SONJON (pouvoir à Gilles GARRUGIA), HALLÉ (pouvoir à Laurent COQUET), CARRÉ (pouvoir à Laurence BENZA - RAIEVSKI), FAVAND (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO) - Mrs DESCHARRIERES (pouvoir à Dominique BONNET), VIGNON (pouvoir à Roger BOIS), KLEIN (pouvoir à Laurence LE BARRILLEC).

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Monsieur Jean-François CLAPPAZ, Adjoint aux finances et à l'économie, rappelle aux membres du conseil municipal que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures :

- Le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021
- le montant de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés pour l'exercice 2022
- qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer en écritures

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2022.



N° 01

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	22
votants :	29
nombre de voix pour :	29
nombre de voix contre :	00
abstention :	00
NPPV :	00

OBJET :

Budget PRINCIPAL

Approbation du COMPTE DE GESTION 2022 de la Trésorerie Principale de Meylan

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : vendredi 24 mars 2023

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr
le :

24 MARS 2023

20230008

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU



Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET



Annexe : Extrait Hélios

Résultats budgétaires de l'exercice

ANNEXE

26500 - MONTBONNOT SAINT MARTIN

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 445 143,43	12 717 568,11	22 162 711,54
Titres de recette émis (b)	6 563 938,69	12 674 807,35	19 238 746,04
Réductions de titres (c)	448 834,41	11 974,02	460 808,43
Recettes nettes (d = b - c)	6 115 104,28	12 662 833,33	18 777 937,61
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 445 143,43	12 717 568,11	22 162 711,54
Mandats émis (f)	3 651 403,73	11 341 261,36	14 992 665,09
Annulations de mandats (g)	3 992,40	49 599,94	53 592,34
Depenses nettes (h = f - g)	3 647 411,33	11 291 661,42	14 939 072,75
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 467 692,95	1 371 171,91	3 838 864,86
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

26500 - MONTBONNOT SAINT MARTIN

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	2 867 702,64		2 467 692,95		5 335 395,59
Fonctionnement	2 070 973,02	1 670 973,02	1 371 171,91		1 771 171,91
TOTAL I	4 938 675,66	1 670 973,02	3 838 864,86		7 106 567,50
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	4 938 675,66	1 670 973,02	3 838 864,86		7 106 567,50